

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

## TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 1 octobre 2025

### TRANSACTION VENTE

MANDAT CONFIANCE	MANDAT SIMPLE
0 € à 130 000 € => 8000 € TTC	0 € à 130 000 € => 9000 € TTC
130 001 € à 150 000 € => 9000 € TTC	130 001 € à 150 000 € => 10 000 € TTC
150 001 € à 170 000 € => 10 000 € TTC	150 001 € à 170 000 € => 11 000 € TTC
170 001 € à 190 000 € => 11 000 € TTC	170 001 € à 190 000 € => 12 000 € TTC
190 001 € à 210 000 € => 12 000 € TTC	190 001 € à 210 000 € => 13 000 € TTC
210 001 € à 230 000 € => 13 000 € TTC	210 001 € à 230 000 € => 14 000 € TTC
230 001 € à 260 000 € => 14 000 € TTC	230 001 € à 260 000 € => 15 000 € TTC
261 001 € à 290 000 € => 15 000 € TTC	261 001 € à 290 000 € => 16 000 € TTC
290 001 € à 320 000 € => 16 000 € TTC	290 001 € à 320 000 € => 17 000 € TTC
320 001 € à 350 000 € => 17 000 € TTC	320 001 € à 350 000 € => 18 000 € TTC
350 001 € à 380 000 € => 18 000 € TTC	350 001 € à 380 000 € => 19 000 € TTC
380 001 € à 410 000 € => 19 000 € TTC	380 001 € à 410 000 € => 20 000 € TTC
410 001 € à 440 000 € => 20 000 € TTC	410 001 € à 440 000 € => 21 000 € TTC
440 001 € à 470 000 € => 21 000 € TTC	440 001 € à 470 000 € => 22 000 € TTC
470 001 € à 500 000 € => 22 000 € TTC	470 001 € à 500 000 € => 23 000 € TTC
A partir de 500 001 € => 4.5% TTC	A partir de 500 001 € => 4.75% TTC
Box / Parking / Cave :	3 000 € TTC

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).**

*Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du titulaire du mandat initial.*

Société CL IMMO , SAS au capital de 10 000 € - Siège social : 36 avenue Gabriel Peri 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS - RCS d'EVRY n° 852 970 813 00022 - Carte professionnelle T n° CPI 9101 2019 000 042 245 délivrée par la CCI de l'Essonne  
Garant : GALIAN , 89 rue la Boétie 75008 PARIS

## **Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte<sup>(1)</sup> et Meublée<sup>(1)</sup>**

en zone « très tendue » (12€/m<sup>2</sup>), zone « tendue » (10€/m<sup>2</sup>), zone « non tendue » (8€/m<sup>2</sup>) / Année de référence : 2025

### **Honoraires à la charge du Locataire :**

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m <sup>2</sup> TTC
Avenant au bail à la charge du demandeur	100 € TTC
Location de garage : établissement du contrat, états des lieux	150 € TTC

### **Honoraires à la charge du Bailleur :**

Honoraires d'entremise et de négociation	150 € TTC
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10€ / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m <sup>2</sup> TTC Location meublée : +2 € / m <sup>2</sup> TTC
Avenant au bail à la charge du demandeur	100 € TTC
Location baux code civil : rédaction du bail, états des lieux	1 mois de loyer TTC

<sup>(1)</sup>Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014.

## **Barème Honoraires de Location Baux commerciaux/professionnels**

Honoraires de location et de rédaction de bail : 10% TTC du montant du loyer annuel charges comprises.

## **Barème des Honoraires Gestion Locative**

Service Confiance : **6,5 % TTC des sommes encaissées\***  
Service Référence : **7,5 % TTC des sommes encaissées\***  
Service Excellence : **8,5 % TTC des sommes encaissées\***  
*\*Le détail de chaque service est disponible en agence.*